



Institut National Polytechnique

Félix HOUPHOUËT-BOIGNY

PROCES VERBAL

Le Jury d'Admission du Mastère Professionnel en Management des Grands Projets de Construction (MP-MGPC), de l'Institut National Polytechnique FELIX HOUPHOUËT BOIGNY (INP-HB), en sa session du 02 septembre 2025, tenue sous la présidence du Directeur Général Adjoint, en charge de la Pédagogie et la Vie Étudiante de l'INP-HB,

- Vu** le décret n°96-678 du 04 septembre 1996 portant création de L'INSTITUT NATIONAL POLYTECHNIQUE FELIX HOUPHOUËT-BOIGNY (INP-HB), tel que modifié par le décret n°2016-747 du 27 septembre 2016 puis par le décret n°2023-615 du 15 juin 2023, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'INP-HB ;
- Vu** la convention de partenariat entre l'INP-HB et PFO Construction signée le 07 septembre 2018 ;
- Vu** la décision N° 243/2021/INP-HB/DG/DMAK/MP-MGPC portant création du Mastère Professionnel en Management es Grands Projets de Construction de l'INP-HB
- Vu** le Procès-Verbal d'Admissibilité en date du 26 août 2025,

Après la phase des Entretiens

décide et arrête ce qui suit :

Article 1 :

Sont déclarés **Admis** au Parcours de Formation du **Mastère Professionnel en Management des Grands Projets de Construction (MP-MGPC)**, au titre de la **7^{ème} Promotion**, pour l'**année académique 2025-2026**, les candidats dont les noms suivent par ordre alphabétique :

N°	Matricule CC	Nom	Prénoms	Genre
1	MGPC253648	AKAFFOU	Akaffou Kevin Wilfried	M
2	MGPC2535C7	ALPHA	Victoria Adama	F
3	MGPC253722	BAMBA	Krobla	M
4	MGPC253740	BAMBA	Lanciné Diomandé	M

Le Président du Jury

Membres du Jury

Georges L. LOUM

MP-MGPC/25-26/ADMISSION/Page 1

